

comment former un recours devant juridiction administratif?

Par **benzema**, le **14/01/2010** à **23:19**

Bonjour,

J'ai une obligation de former un recours, contre une decision de prefet, devant le tribunal administratif. Je connais les regles et certaines conditions mais pas le pratique.

Veillez-vous svp. me donner les conseils ex. comment faire les enquets, question d'avocat, comment rediger le recours etc.

Tous les avis sont bienvenues, merci par avance.

Par **Yann**, le **15/01/2010** à **09:01**

Voilà de quoi t'aider pour la forme. C'est un recours contre la décision d'une commune, mais c'est le même système contre une décision préfectorale.

<http://imagik.fr/view-rl/195213>

<http://imagik.fr/view-rl/195214>

<http://imagik.fr/view-rl/195215>

Je pense avoir tout anonymisé, si j'ai oublié un truc signalez le moi tout de suite, c'est pas franchement un document tous publics au départ.

Si t'as d'autres questions...

Par **benzema**, le **19/01/2010** à **00:12**

merci 1000 fois  (Image not found or type unknown)